lation (1871); *l'Industrie navale* (1871, in-8°); *Inconvénients et avantages des ports francs en Italie et dans l'Autriche-Hongrie* (1872); *Études de droit industriel* (1873); *Trieste commerciale et maritime* (1874); *Histoire de l'économie politique italienne* (1875); *Manuel théorique et pratique des petites industries* (1876); *les Nouvelles Institutions économiques du XIXe siècle* (1879); *Daniel Manin et Venise, 1804-1853* (1880).

HERRÉRITE s. f. (èr-ré-ri-te — rad. *Herrera*, nom du savant mexicain). Minér. Carbonate de zinc, variété de smithsonite.

HERRFURTH (Ernest-Louis), homme politique et administrateur prussien, né à Oberthau (district de Merseburg) le 6 mars 1830. Entré dans l'administration en 1858, il devint, en 1873, conseiller rapporteur; puis fut nommé successivement membre du conseil fédéral, du conseil d'État de Prusse, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur (1882). Le 2 juillet 1888, il a été appelé à remplacer M. Puttkamer comme ministre de l'Intérieur. Sa connaissance dans les questions administratives est généralement reconnue; on lui doit les réformes introduites dans les impôts provinciaux. Outre de nombreux travaux d'économie politique et de droit administratif, il a publié : *Contribution à la statistique financière des communes de Prusse* (Berlin, 1870-1882-1884); *Statistique financière des arrondissements de Prusse* (Berlin, 1880); *Statistique des impôts des arrondissements de Prusse* (Berlin, 1882); *la Loi du 1er mars 1879 sur les attitudes requises pour les emplois supérieurs de l'administration* (Berlin, 1884); *la Loi sur les impôts communaux* (Berlin, 1885); etc.

* **HERRICK - SCHŒFFER** (Théophile-Auguste), entomologiste allemand, né à Ratisbonne en 1799. — Il est mort dans cette ville le 14 août 1874.

** **HERSE.** — **Encycl.** Agric. La *herse* est un instrument agricole très important qui a pour but d'ameublir la superficie des terres qui ont été labourées, d'arracher les plantes à racines vivaces, d'enterrer des semences, de faciliter le tallement des céréales, etc.; elle correspond au râteau des jardiniers.

Une herse est toujours constituée par un châssis portant sur des traverses des dents qui tracent sur la terre des raies parallèles. On distingue les herses *roulantes* et les herses *trainantes*. Dans le premier système, les dents sont mobiles autour d'un axe parallèle au sol; il est, du reste, peu usité en France. Les herses trainantes comprennent un grand nombre de types, dont nous énumérerons seulement les plus importantes. Elles sont souvent constituées par un bâti en bois et des dents en fer, mais aujourd'hui les herses tout en fer se substituent aux premières; dans tous les types les dents, fixes, tracent sur le sol des raies indépendantes les unes des autres.

La plus ancienne des herses est la herse *triangulaire*, puis est venue la herse *rectangulaire*, la herse *trapézoïdale* et enfin la herse *parallélogrammique*, ou *herse de Valcourt*; toutes ces herses sont bâties en bois et les dents en fer. Les herses parallélogrammiques ont été perfectionnées; au bois on a substitué le fer. On est arrivé ainsi à construire les herses en *zigzag* ou articulées, imaginées en fer produisant un travail excellent. Les herses *à chaînon* dérivent du précédent modèle; elles sont formées par une série de mailles en acier disposées en zigzag sur lesquelles sont fondues des dents triangulaires.

La perfection des hersages dépend beaucoup des instruments qu'on emploie, mais aussi de l'état de la terre. Les terres sablonneuses et légères peuvent être hersées en tout temps; les terres argileuses ou un peu fortes ne laisseront fonctionner convenablement la herse que si le sol n'est ni trop humide ni trop sec.

* **HERSENT** (Louise-Marie-Jeanne Mauduit, dame), femme peintre française, née à Paris le 7 mars 1784. — Elle est morte le 7 janvier 1863.

HERST (Auguste-Clément-Jacques), peintre français, né à Rocroi (Ardennes) le 28 août 1825. Cet artiste, qui a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1874, s'adonne concurremment à la peinture à l'huile et à l'aquarelle. Parmi ses peintures à l'huile, nous citerons : *le Pied de la falaise, Étude d'après nature* (1863); *Gras temps sur la côte d'Afrique*; *Soleil levant*; *Un vieux pont en Hollande* (1874); *Chemin du bout du monde*; *Vallée de Saltanches*; *Lisière de bois* (1875); *Les environs d'Andreichi*; *Environs de la Calle* (1877); *Printemps* (1887); enfin, un *Intérieur de basse-cour* (au musée de Charleville). Comme aquarelliste, il a exposé un grand nombre d'œuvres : *l'Orage*; *le Parc réservé de Saint-Cloud*; *le Héron* (1864); *Soleil couchant*; *Torrent*; *Intérieur de bois*; *Rochers* (1865); *la Bastide en ruine*; *Port de Mers-el-Kebir*; *Printemps*; *Automne* (1866); *Vallée Saint-Marcel*; *Entrée de la Grande-Chartreuse*; *Pins en Provence* (1867); *Torrent de la Grande-Chartreuse*; *Chemin du Calvaire, forêt de Fontainebleau* (1868); *la Première Hirondelle*; *le Saut du Doubs aux Brenets*; *Moulin à Dordrecht*; *le Ruisseau des Aygalades* (1869); *le Muderenthal*; *la Pointe de Pluellen*; *Pâturages*; *Route du Saint-Gothard* (1870); *Pâturage*; *Bords du lac d'Aruegg*; *Chemin de Muderenthal* (1874); *le Matin à Saint-Gervais-les-Bains*; *Au Parlel* (1875); *A Port-Blanc*; *Ferme en Normandie* (1877); *Soleil levant*; *A Grand-Camp* (1878); *Soleil couchant*; *Canal en Hollande* (1879); *Solitude*; *Effet de brouillard* (1880); *Paysage, Espagne*; *Vallée de Saint-Marcel* (1881); *Matin au Socoa*; *Environs de Bagnères-de-Luchon* (1882); *Environs d'Harcourt*; *Environs d'Romoutiers* (1883); *Environs d'Amsterdam*; *Environs de Genève* (1884); *Cascade du Bious*; *Route du pic d'Ossau* (1885); *Environs de Cahus*; *Printemps* (1886); *Soleil couchant*; *Embouchure de la Rance* (1887); *Marée basse à Saint-Malo*; *Soleil couchant à marée pleine* (1888).

HERTZ (Guillaume), poète et écrivain allemand, né à Stuttgart le 24 septembre 1835. Il était étudiant à Tubingue, où il se lia avec Uhland, lorsqu'il composa des poésies qui furent publiées en 1859. Après avoir visité les principaux pays de l'Europe, il s'établit privatdocent à Munich (1861). En 1869, il obtint la chaire de littérature au Polytechnikum de cette ville. M. Hertz a emprunté au moyen âge la plupart de ses sujets. Ses œuvres originales sont les poèmes épiques : *Lancelot et Guenevre* (Hambourg, 1859); *le Voyage d'Isolde de Hugdietrich* (Stuttgart, 1863), et *Henri de Souabe* (1867). Il a de plus publié des études sur *Marie de France*, d'après les anciennes légendes de Bretagne (Stuttgart, 1862); sur *le Loup-garou* (1862); *les Légendes allemandes en Alsace* (1872); *la Légende de Parcival et du Graal* (Breslau, 1882). Enfin il a collaboré au « Livre des poètes de Munich », de Geibel; au « Livre des poètes de Souabe », de Pfaffen et Weitbrecht; etc.

HERTZBERG (Gustave-Frédéric), historien et archéologue allemand, né à Halle le 19 janvier 1826. Professeur extraordinaire à l'université de Halle depuis 1860, il s'est occupé tout spécialement de la Grèce antique. On lui publie : *Alcibiade, l'homme d'État et le général* (Halle, 1853); *la Vie du roi Agésilas II de Sparte* (Halle, 1856); *Histoire de la Grèce ancienne jusqu'au début du moyen âge* (Leipzig, 1862) et *Histoire des néo-Grecs au XIXe siècle* (Leipzig, 1869), dans l'« Encyclopédie universelle » d'Ersch et Gubert; *Histoire de la Grèce sous la domination romaine* (Halle, 1866-1875, 3 vol.), traduite en français; *Histoire des guerres persiques d'après les sources* (Halle, 1877); *Histoire de la Grèce et de Rome* (Berlin, 1879-1880, 2 vol.); *Histoire de l'empire romain* (Berlin, 1880-1883); *Histoire des Byzantins et de l'empire d'Orman* (Berlin, 1882-1884), dans l'« Histoire universelle » de Grote-Oncken; un *Abrégé de l'histoire grecque jusqu'à l'an 397 après Jésus-Christ* (Halle, 1884); etc.

** **HERVÉ** (Florimond Ronger, dit), compositeur français, né à Houdain (Pas-de-Calais) le 30 juin 1825. — Depuis 1879 il a fait représenté divers opéras et écrit la musique de plusieurs comédies-vaudevilles. Nous citerons : Bouffes-Parisiens, *la Marquise de Carabas*, opéra-comique en trois actes, de Siraudin et Hirsch; *Panurge*, opéra-bouffe en trois actes, de Clairville; aux Variétés, *la Femme à papa*, comédie-vaudeville en trois actes, de Bourgueil et Millaud; aux Folies-Dramatiques, *les Deux Rases*, opérette en trois actes, qui tomba (1880); aux Nouveautés, *le Margrave de Pompigrique*, pièce en quatre actes, de H. Raymond et Boucheron; aux Folies-Dramatiques, *la Mère des compagnons*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, de Duru et Chivot (1881); aux Variétés, *Lili*, comédie-vaudeville en trois actes, d'Hennequin et Millaud (1882); au Château-d'Eau, *la Belle aux cheveux d'or*, drame en cinq actes et six tableaux, de A. Arnould et A. Lionat; à la Renaissance, *Vertige*, opérette en trois actes, de Bocage et Crisafulli (1883); aux Variétés, *Mam'zelle Nitouche*, comédie en trois actes, de Meilhac et Millaud; *la Cosaque*, comédie en trois actes, par les mêmes; aux Nouveautés, *la Nuit aux soufflets*, opéra-comique en trois actes, de d'Ennery et Ferrier; aux Variétés, *Mam'zelle Carrycolo*, comédie-vaudeville en trois actes, de Gondinet; on a retenu la chanson des canotiers (1885); aux Menus-Plaisirs, *Fla-fla*, vaudeville en trois actes (1886); aux Variétés, *la Noce à Nini*, vaudeville en trois actes (1887).

** **HERVÉ** (Aimé-Marie-Edouard), publiciste français, né à Saint-Denis (Ile de la Réunion) le 28 mai 1835. — Après être devenu républicains aux élections d'octobre 1877, M. Edouard Hervé avait loyalement avoué que le verdict du pays ne prêtait à aucune équivoque, mais il n'en continua pas moins à défendre les idées monarchiques avec une âpreté qui s'accrut à mesure que les idées du centre gauche furent délaissées par la majorité pour une politique plus avancée. Sollicité de divers côtés, M. Hervé, au mois de juin 1879, définit dans son journal « le Soleil » le régime qu'il désirait voir s'établir en France : « Nous voulons la monarchie fondée sur le principe de l'hérédité, parce que ce principe seul peut donner au pouvoir, dans un pays comme la France, les garanties de stabilité qui lui sont indispensables. Mais nous voulons en même temps la monarchie consolidée par l'union de tous les conservateurs, abrités par les plis du drapeau national, entourée de toutes les libertés modernes;... la monarchie ouverte à toutes les intelligences, à toutes les activités, à tous les dévouements patriotiques; la monarchie qui devrait, si elle était rétablie, accepter et réclamer les services de tous les hommes de valeur des régimes précédents. » En somme, M. Hervé admet la prorogation de l'hérédité dans le but de mettre à l'abri des compétitions le premier poste de l'État, mais il ne veut pas que le pouvoir, indiscutable dans son origine, puisse être « sans contrôle et sans fin dans son exercice ». Invité la même année à un grand banquet légitimiste, il déclina cette invitation par une lettre qui fit grand bruit et montra que la fusion entre orléanistes et royalistes purs n'était point, comme certains le prétendaient, sur le point de s'accomplir. Le 9 janvier 1881, M. Hervé fut élu conseiller municipal de Paris dans le IXe arrondissement (quartier de la Chaussée-d'Antin). Il s'y déclara contre toutes les mesures ou vœux tendant à la laïcisation du personnel des hôpitaux, à l'exclusion de l'enseignement religieux dans les écoles de la ville, etc. Il ne fut pas réélu aux élections municipales qui suivirent. M. Hervé, qui poussait les chefs du parti monarchique, ou pour parler plus exactement la famille d'Orléans, à une politique active, devint l'inspirateur d'un « Comité réformiste », qui se constitua le 28 mai 1882, au des Pyramides, pour combattre la République, et qui se proposa pour premier objectif la réforme de la loi électorale et de la constitution. Il est inutile d'ajouter que ce comité éphémère n'eut et n'a pu avoir aucune influence sérieuse. Candidat monarchiste aux élections de 1885, M. Hervé n'obtint dans le département de la Seine un nombre respectable de suffrages, mais il échoua avec toute la liste réactionnaire. Plus heureux à l'Institut, il fut élu membre de l'Académie française en remplacement du duc de Noailles (1886). Peut-être doit-il en grande partie ses opinions politiques plus qu'à son bagage littéraire, qui se compose surtout d'articles de journaux, d'ailleurs pleins de nerf et de mouvement. M. Hervé, qui, dans une élection complémentaire dans le Bouches-du-Rhône : il obtint 23.636 voix contre 40.204 données au candidat révolutionnaire, M. Félix Pyat (25 mars 1888), a pris le pseudonyme d'Hervieu. Il a publié : *Histoire des guerres persiques d'après les sources* (Halle, 1877); *Histoire de la Grèce et de Rome* (Berlin, 1879-1880, 2 vol.); *Histoire de l'empire romain* (Berlin, 1880-1883); *Histoire des Byzantins et de l'empire d'Orman* (Berlin, 1882-1884), dans l'« Histoire universelle » de Grote-Oncken; un *Abrégé de l'histoire grecque jusqu'à l'an 397 après Jésus-Christ* (Halle, 1884); etc.

** **HERVÉ** (Florimond Ronger, dit), compositeur français, né à Houdain (Pas-de-Calais) le 30 juin 1825. — Depuis 1879 il a fait représenté divers opéras et écrit la musique de plusieurs comédies-vaudevilles. Nous citerons : Bouffes-Parisiens, *la Marquise de Carabas*, opéra-comique en trois actes, de Siraudin et Hirsch; *Panurge*, opéra-bouffe en trois actes, de Clairville; aux Variétés, *la Femme à papa*, comédie-vaudeville en trois actes, de Bourgueil et Millaud; aux Folies-Dramatiques, *les Deux Rases*, opérette en trois actes, qui tomba (1880); aux Nouveautés, *le Margrave de Pompigrique*, pièce en quatre actes, de H. Raymond et Boucheron; aux Folies-Dramatiques, *la Mère des compagnons*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, de Duru et Chivot (1881); aux Variétés, *Lili*, comédie-vaudeville en trois actes, d'Hennequin et Millaud (1882); au Château-d'Eau, *la Belle aux cheveux d'or*, drame en cinq actes et six tableaux, de A. Arnould et A. Lionat; à la Renaissance, *Vertige*, opérette en trois actes, de Bocage et Crisafulli (1883); aux Variétés, *Mam'zelle Nitouche*, comédie en trois actes, de Meilhac et Millaud; *la Cosaque*, comédie en trois actes, par les mêmes; aux Nouveautés, *la Nuit aux soufflets*, opéra-comique en trois actes, de d'Ennery et Ferrier; aux Variétés, *Mam'zelle Carrycolo*, comédie-vaudeville en trois actes, de Gondinet; on a retenu la chanson des canotiers (1885); aux Menus-Plaisirs, *Fla-fla*, vaudeville en trois actes (1886); aux Variétés, *la Noce à Nini*, vaudeville en trois actes (1887).

** **HERVÉ** (Aimé-Marie-Edouard), publiciste français, né à Saint-Denis (Ile de la Réunion) le 28 mai 1835. — Après être devenu républicains aux élections d'octobre 1877, M. Edouard Hervé avait loyalement avoué que le verdict du pays ne prêtait à aucune équivoque, mais il n'en continua pas moins à défendre les idées monarchiques avec une âpreté qui s'accrut à mesure que les idées du centre gauche furent délaissées par la majorité pour une politique plus avancée. Sollicité de divers côtés, M. Hervé, au mois de juin 1879, définit dans son journal « le Soleil » le régime qu'il désirait voir s'établir en France : « Nous voulons la monarchie fondée sur le principe de l'hérédité, parce que ce principe seul peut donner au pouvoir, dans un pays comme la France, les garanties de stabilité qui lui sont indispensables. Mais nous voulons en même temps la monarchie consolidée par l'union de tous les conservateurs, abrités par les plis du drapeau national, entourée de toutes les libertés modernes;... la monarchie ouverte à toutes les intelligences, à toutes les activités, à tous les dévouements patriotiques; la monarchie qui devrait, si elle était rétablie, accepter et réclamer les services de tous les hommes de valeur des régimes précédents. » En somme, M. Hervé admet la prorogation de l'hérédité dans le but de mettre à l'abri des compétitions le premier poste de l'État, mais il ne veut pas que le pouvoir, indiscutable dans son origine, puisse être « sans contrôle et sans fin dans son exercice ». Invité la même année à un grand banquet légitimiste, il déclina cette invitation par une lettre qui fit grand bruit et montra que la fusion entre orléanistes et royalistes purs n'était point, comme certains le prétendaient, sur le point de s'accomplir. Le 9 janvier 1881, M. Hervé fut élu conseiller municipal de Paris dans le IXe arrondissement (quartier de la Chaussée-d'Antin). Il s'y déclara contre toutes les mesures ou vœux tendant à la laïcisation du personnel des hôpitaux, à l'exclusion de l'enseignement religieux dans les écoles de la ville, etc. Il ne fut pas réélu aux élections municipales qui suivirent. M. Hervé, qui poussait les chefs du parti monarchique, ou pour parler plus exactement la famille d'Orléans, à une politique active, devint l'inspirateur d'un « Comité réformiste », qui se constitua le 28 mai 1882, au des Pyramides, pour combattre la République, et qui se proposa pour premier objectif la réforme de la loi électorale et de la constitution. Il est inutile d'ajouter que ce comité éphémère n'eut et n'a pu avoir aucune influence sérieuse. Candidat monarchiste aux élections de 1885, M. Hervé n'obtint dans le département de la Seine un nombre respectable de suffrages, mais il échoua avec toute la liste réactionnaire. Plus heureux à l'Institut, il fut élu membre de l'Académie française en remplacement du duc de Noailles (1886). Peut-être doit-il en grande partie ses opinions politiques plus qu'à son bagage littéraire, qui se compose surtout d'articles de journaux, d'ailleurs pleins de nerf et de mouvement. M. Hervé, qui, dans une élection complémentaire dans le Bouches-du-Rhône : il obtint 23.636 voix contre 40.204 données au candidat révolutionnaire, M. Félix Pyat (25 mars 1888), a pris le pseudonyme d'Hervieu. Il a publié : *Histoire des guerres persiques d'après les sources* (1869, in-18); *la Crise irlandaise depuis la fin du XVIIIe siècle* (1885, in-16).

HERVÉ (Félix-Jean-Marie), général français, né à Elbeuf le 10 mars 1831. Ancien greffier et avocat à la cour d'appel de Paris, il est suppléant à la justice de paix du IIIe arrondissement, ainsi que membre du conseil municipal de Paris pour le Xe arrondissement. On lui doit les ouvrages suivants : *Premiers Essais poétiques* (1853, in-12); *De la hausse et de la baisse des céréales* (1860, in-12); *le Forçat ou la nécessité du divorce* (1880, in-12); *Traduction en vers des Fables de Phèdre* (1881, in-12); *les Déclassés* (1882, in-12); *Notice historique et critique sur les fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs* (1884, in-18); *les Fabulistes latins : Phèdre et ses imitateurs* (1884, 2 vol. in-8°), ouvrage d'un critique érudit, qui a été remarqué à juste titre.

* **HERVILLY** (Ernest-Marie d'), poète et romancier français, né à Paris le 26 mai 1839. — Depuis les *d'Hervilly-Caprices* (1877, in-18), il a publié : *Histoires de mariage* (1878, in-18); *les Armes de la femme* (1880, in-18); *Paris-steuneries* (1881, in-18); *Histoires divertissantes* (1883, in-18); *la Dame d'Entresol, chronique du temps de Charles IX* (1883, in-18); *Timbale d'histoires à la parisienne*, recueil de petites nouvelles (1883, in-18); *le Grand saint Antoine de Padoue*, légende en vers, avec dessins de Busch (1883, in-18); *les Histoirettes de l'histoire* (1884, in-18); *l'Homme jaune* (1884, in-18); *les Parisiens bizarres* (1885, in-18); *l'Age d'or de l'enfance* (1886, in-4°); *la Statue de chair* (1885, in-18); *le Chat de Neptune* (1886, in-32); *les Bêtes à Paris*, recueil de trente-six sonnets (1886, in-4°); *Aventures d'un petit garçon prétérisorique* (1887, in-4°). Il a de plus donné au théâtre : *la Fontaine des Beni-Menad*, comédie mauresque (1878); *le Parapluie*, comédie en un acte, en prose (Odéon, 1880); *Poquelin père et fils*, comédie en un acte, en vers (Odéon, 1881); *l'Enveloppe*, comédie (1884); *Bigoudis*, comédie en un acte, en prose (Gymnase, 1884); *l'Ete aux Corvettes*, comédie en un acte, en vers (Odéon, 1885); *Mal aux cheveux*, comédie en un acte, en prose (Palais-Royal, 1886); *Molière en prison*, à-propos en un acte, en vers (Odéon, 1886). Dans le monde parisien on a remarqué, au théâtre, M. Ernest d'Hervilly est un fantaisiste dont le style a une saveur particulière; ses inventions ont de l'originalité, mais il manque un peu d'haleine.

* **HERZ** (Jacques-Simon), pianiste et compositeur allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1794. — Il est mort à Nice en janvier 1880.

HERZ (Henri), pianiste et compositeur, frère du précédent, né à Vienne (Autriche) le 8 janvier 1806 et naturalisé Français en 1865. — Il est mort à Paris le 5 août 1888. Lors de l'Exposition de Londres, où les pianos sortis de sa manufacture avaient obtenu la plus haute récompense, il fut nommé officier de la Légion d'honneur (1851). Il devint professeur au Conservatoire de musique de Paris, il prit sa retraite en 1874. Cet artiste, qui a écrit environ 200 œuvres (concertos, fantaisies, transcriptions, études, etc.), a laissé un recueil d'impressions de touriste sous ce titre : *Mes voyages en Amérique* (Paris, 1866, in-12).

** **HERZÉGOVINE**, en turc *Hertzek*, ancienne province ou vilayet du N.-O. de la Turquie. — Comme la Bosnie, l'Herzégovine fait encore officiellement partie de l'empire ottoman; mais depuis le traité de Berlin du 13 juillet 1878, elle est occupée militairement et administrée par l'Autriche-Hongrie. Dans le sandjak de Novibazar, situé entre la Serbie et le Monténégro, l'Autriche-Hongrie n'a que le droit d'occupation militaire; l'administration en est réservée à la Turquie. Pour l'Autriche, l'Herzégovine est le *cercle de Mostar*, dont le chef-lieu, du même nom, est la seule ville importante. Le commandement y est exercé par le feld-maréchal-lieutenant baron de Philippovich, qui a sous ses ordres les troupes de la garde impériale russe. En 1879, il participa aux opérations qui eurent lieu dans l'Autrès et aux succès de la campagne de Tunisie en 1881-1882. Promu général-major en 1882, il commanda la subdivision de Gafsa, en Tunisie, puis celles de Verdun et de Châlons. Général de division le 1er juillet 1883, il reçut en même temps au commandement de la 20e division d'infanterie à Saint-Servan, il a été appelé, le 17 janvier 1889, à la tête de la 11e division à Nancy, un des postes d'avant-garde les plus importants en cas de guerre.

** **HERVEY DE SAINT-DENYS** (Marie-Jean-Léon, marquis d'), littérateur et sinologue français, né à Paris en 1823. — Il est devenu membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), le 8 février 1878, en remplacement de Boutaric. Depuis 1877, il a publié : *Trois Nouvelles chinoises*, traduction française (1885, in-18); *l'Annam ou le Tong-King et la Cochinchine* (1886, in-8°); *Mémoire sur les doctrines religieuses de Confucius* (1887, in-4°).

* **HERVEZ DE CHEGOIN** (Nicolas-Joseph), médecin français, né à Entrains (Nièvre) en 1791. — Il est mort à Paris le 23 mars 1877.

HERVIEU (Paul), romancier français, né à Neuilly-sur-Seine en 1857. Licencié en droit, il a rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade. Ses débuts littéraires ont eu lieu sous le pseudonyme d'Hervieu. On a dit de cet écrivain : *Diogène le Chien* (1883, in-12); *la Bêtise parisienne* (1883, in-12); *l'Alpe homicide* (1885, in-18); *les Yeux verts et les yeux bleus* (1886, in-18); *l'Inconnu* (1887, in-18); *Deux Plaisanteries* (1888, in-18). M. Hervieu est un conteur original, élégant et spirituel.

HERVIEUX (Léopold), littérateur français, né à Elbeuf le 10 mars 1831. Ancien greffier et avocat à la cour d'appel de Paris, il est suppléant à la justice de paix du IIIe arrondissement, ainsi que membre du conseil municipal de Paris pour le Xe arrondissement. On lui doit les ouvrages suivants : *Premiers Essais poétiques* (1853, in-12); *De la hausse et de la baisse des céréales* (1860, in-12); *le Forçat ou la nécessité du divorce* (1880, in-12); *Traduction en vers des Fables de Phèdre* (1881, in-12); *les Déclassés* (1882, in-12); *Notice historique et critique sur les fables*

Il a publié : *les Centres modérateurs de l'action réflexe* (Turin, 1864, en français); *De la parenté de l'homme et du singe* (1865); *les Animaux martyrs, leurs protecteurs et leur physiologie* (Florence, 1874); *Analyse physiologique du libre arbitre humain* (1876), traduit en français par le docteur Letourneau (1878); *Leçons sur la digestion* (Florence, 1877); *l'Activité psychique et la conscience* (1879), et un volume de *Récits et Nouvelles* (1873).

HESEKIEL (Louise), femme de lettres allemande, née à Altenbourg le 3 juillet 1847. Fille de l'écrivain George Hesekiel, elle publia, à l'âge de vingt ans, son premier roman : *Une dame de la cour de Brandebourg* (Berlin, 1868, 3 vol.). Depuis, elle a beaucoup produit, et toutes ses œuvres portent l'empreinte des sévères sentiments religieux de l'auteur, qui appartient à la religion protestante. Voici la liste de ses romans : *De Brandebourg à Bismarck* (Berlin, 1873, 2 vol.); *Sous l'écu à chevrons* (1877, 3 vol.); *Rêveurs allemands* (1879, 3 vol.); *Charlotte Landhals* (1883); *le Prince Guillaume* (1883); *Templiers et Chevaliers de Saint-Jean* (1887). On lui doit ensuite un recueil de nouvelles, *Dieu soit avec nous!* (1883), et des récits patriotiques : *la Vie dans les baraquements, esquisses d'une ambulance militaire* (1872); *Elisabeth, reine de Prusse* (1881); *l'Hôte de l'empereur* (1883); etc.

HESPEL (Octave, comte d'), homme politique français, né en 1827. — Il est mort à Wavrin (Nord) le 20 avril 1885.

HESPÉRÉTINE s. f. (es-pé-ré-ti-ne — rad. *hespéridine*). Chim. Alcool à fonction mixte, $C_{16}H_{16}O_6$, obtenu par le dédoublement de l'hespéridine en présence des acides étendus.

HESPÉRIDÉNINE s. m. (es-pé-ri-dé-ni-ne — rad. *hespéridé*). Chim. Hydrocarbure $C_{20}H_{16}$ du groupe des terpènes, bouillant à 178°, obtenu en distillant l'essence d'orange.

HESPÉROCALLIS s. m. (ès-pé-ro-kal-liss du gr. *hesper*, soir; *kallos*, beau). Bot. Genre de liliacées dont les fleurs, qui rappellent par ses grandes fleurs en grappes, à périanthes en forme d'entonnoir, à six étamines. Le fruit est une capsule. Ce genre croît dans l'Amérique du Nord.

HESPÉRORNIS s. m. (ès-pér-or-niss — du gr. *hesperos*, occident; *ornis*, oiseau). Genre d'oiseaux fossiles des territoires de l'Ouest (États-Unis), pourvus de dents, ayant des ailes rudimentaires et ressemblant aux reptiles par la tête et la conformation des vertèbres.

— **Encycl.** Le genre *Hespérornis* a été formé par Marsh sur quelques espèces fossiles trouvées par lui dans les terrains secondaires de l'Amérique du Nord (crétacé du Kansas). Les hespérornis sont, après les archéoptéryx, les plus anciens oiseaux connus. Ils appartiennent à la sous-classe des Odontormithes de Marsh, et l'*hesperornis regalis*, dont on a trouvé un squelette presque complet, sert de type à l'ordre des Odontolcæ de Marsh. L'*hesperornis regalis* était un grand oiseau de la taille d'un cygne, ayant un port analogue à celui des *manchots* actuels. Les ailes réduites à un humérus atrophié et le sternum dépourvu de carène comme celui de l'autruche dénotent une complète inaptitude au vol; l'os coracoïde rappelle celui des dinosauriens. Les membres postérieurs et le bassin, vigoureusement constitués, ainsi que les pattes conformées à la manière des palmipèdes, indiquent un excellent nageur. La queue, formée de douze vertèbres et étalée en forme de rame horizontale, devait être un puissant organe de locomotion; M. Marsh la compare à celle du castor, tout en pensant qu'elle devait être garnie de plumes. Le bec est pointu et armé de dents coniques, implantées dans une rainure commune et dirigées en arrière, comme chez les chirocéphalosaures. La dentition indique un redoutable carnassier. La mandibule supérieure, qui est recourbée, porte 14 dents sur le maxillaire, tandis que le prémaxillaire formant le bout du bec en est dépourvu. La mandibule inférieure est armée de 33 dents de chaque côté, et les deux branches de cette mandibule, liées seulement par un cartilage, s'écartaient sans doute comme chez les reptiles, pour donner plus d'ouverture à la bouche et faciliter l'introduction de proies volumineuses. Le développement excessif des lobes optiques et du cervelet, l'exiguïté relative du cerveau, rapprochent encore du type reptile ce singulier oiseau des premiers âges.

* **HESS** (Charles), peintre allemand, né à Dusseldorf en 1801. — Il est mort à Reichenhall le 16 novembre 1874.

* **HESSE** (grand-duché de), Etat du centre de l'Allemagne. — Superficie : 7.681,13 kilom. carrés, dont 3.288,01 pour la Hesse supérieure, 3.018,99 pour Starkenburg, 1.374,13 pour la Hesse rhénane. Pop. : 956.611 hab., dont 402.378 pour Starkenburg. 263.044 pour la Hesse supérieure et 291.189 pour la Hesse rhénane. Augmentation, depuis 1881 : 2,1 pour 100.

L'enseignement est organisé d'une façon remarquable; 0,57 pour 100 seulement des conscrits appelés en 1882-1883 étaient dépourvus de toute instruction. Outre les écoles primaires, il y a 7 gymnases, 12 réalschules, une université à Giessen, une école technique supérieure à Darmstadt, etc.

D'après les évaluations pour la période budgétaire de 1888-1891, les recettes annuelles prévues s'élèvent à 21.884.025 marks (de 1 fr. 25), les dépenses à 21.453.974 marks. Le budget extraordinaire de la période de 1888-1891 est, pour les dépenses, de 1.714.672 marks; elles sont couvertes, par des fonds disponibles jusqu'à la valeur de 11.711.159 marks.

Pour favoriser le développement de l'agriculture, il existe des inspecteurs de l'agriculture et de nombreuses écoles (une par arrondissement). 49,9 pour 100 de la surface totale de la Hesse sont occupés par des champs et des jardins; 13,1 pour 100 par des prairies et des pâturages; 31,3 par des bois. La production totale du vin a été de 547.027 hectolitres en 1875 (bonne année).

La longueur des lignes de chemins de fer en exploitation était en 1883 de 977.14 kilom., dont 270,73 pour les lignes de l'État et 706.41 pour les lignes privées.

D'après la convention du 8 juin 1871, les troupes hessoises forment la 25e division de l'armée d'Allemagne, appartenant au 11e corps d'armée. Les couleurs du drapeau sont le bleu et le rouge.

La Hesse possède 3 voix au Bundesrat et envoie 9 députés au Reichstag.

* **HESSE** (Alexandre-Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris le 30 septembre 1806. — Il est mort dans la même ville le 7 août 1879.

* **HESSE** (Adolphe-Frédéric), compositeur et organiste, né à Breslau le 30 août 1809. — Il est mort dans cette ville le 5 août 1863. Il était resté jusqu'à sa mort organiste à l'église Saint-Bernard de sa ville natale.

HÉTÆRA s. f. (é-té-ra — du gr. *hétaira*, hétaïre). Zool. Genre de papillons diurnes de l'Amérique du Sud, voisins des satyres et remarquables par leurs ailes transparentes. Les principales espèces sont : les *hetæra Philoctetes*, *Piera et Lena*, de Cayenne. L'*hetæra Piera* a de 0m,07 à 0m,08 d'envergure, les ailes sont transparentes avec les nervures et les bords brunâtres; les supérieures portent au milieu une ligne brune et deux yeux noirs. Dans l'*hetæra Philoctetes*, les ailes inférieures présentent des écailles rose vif, en outre de quelques bandes brunes et d'un œil.

* **HÉTÉENS, HÉTHÉENS** ou **HITTITES**, peuple de l'antiquité, établi dans la Cappadoce et la Syrie septentrionale, entre l'Oronte et l'Euphrate, du XVe ou du XVIe siècle jusqu'à l'année 717 avant notre ère. Ce peuple était mentionné sous le nom de *Kheta-u* ou *Khita-u* dans les inscriptions hiéroglyphiques d'Égypte, sous celui de *Hatti* dans les textes cunéiformes, sous la dénomination de *Benê-Het* (fils de Het) ou de *Hittim* dans les livres bibliques. Quelques orientalistes l'ont identifié avec les *Hyksos*. A notre époque, ce peuple a été dénommé *Hetéens* par les Français, *Hittites* par les Anglais et *Hethiter* par les Allemands.

Bien que les Hétéens eussent fondé un puissant empire à côté des civilisations connues des anciens, aucun des auteurs de l'antiquité classique, tels qu'Hérodote ou Ctésias, n'en ont fait mention. C'est seulement vers 1870 que l'attention des savants américains, Aug. Johnson, consul à Damas, et S. Jessup, missionnaire, fut appelée sur des inscriptions en langue inconnue existant à Hamath, sur l'Oronte; ces inscriptions furent transportées à Constantinople au musée de Tchinili-Kiosk par un Anglais, M. Wright. Depuis, d'autres inscriptions du même genre furent trouvées dans l'ancienne Cilicie et sur les bords de l'Euphrate, où l'on recherchait en vain la ville de Garguemis. La grande forteresse des Hétéens, qui, d'après les textes Assyriens et Égyptiens, commandait le cours moyen du fleuve. Des bas-reliefs couverts d'inscriptions ont été aussi trouvés dans les mêmes contrées; les types et les costumes des personnages sont exactement ceux donnés aux Khéta-u et aux Hatti par les peintures et bas-reliefs égyptiens et assyriens. Il y a donc plus que des probabilités pour que les monuments trouvés dans les contrées occupées incontestablement par les Hétéens appartiennent bien à ce peuple. Lorsque les Hébreux entrèrent en Palestine, l'empire hétéen était déjà en décadence; mais les bulletins de batailles et les récits des victoires gravés sur les murs de Thèbes et des palais de Ninive montrent quelle en était antérieurement la puissance. Les rois de la XVIIIe dynastie égyptienne combattirent contre les Hétéens, les vainquirent, mais ne purent les soumettre. Ramsès, le fondateur de la XIXe dynastie, ne fut pas plus heureux, et Séti Ier, l'un de ses successeurs, dut signer avec eux un traité d'alliance. Entre Ramsès II et les Hétéens s'engage une lutte héroïque; les Egyptiens sont victorieux, et Pentaour, l'Homère des bords du Nil, chante le triomphe de son roi dans un poème qui nous a été en partie conservé. Les hostilités continuèrent cependant longtemps encore. Cent cinquante ans plus tard, c'est contre les rois d'Assyrie que se défendent les Hétéens; vaincueurs ils redeviennent les maîtres de leurs destinées pendant deux siècles. Ensuite le sort leur devient contraire, ils sont au VIIIe siècle successivement battus par Assour-Nazir-Habal, par Salman-Asar III, et enfin par Sargon (717), qui transporte les habitants au delà de l'Euphrate. Le peuple hétéen disparaît dès lors du monde politique. Nous ne savons de lui que ce que nous en ont dit ses ennemis, car les inscriptions dont nous avons parlé en commençant et qu'on lui attribue, n'ont pas encore livré leur secret et attendent encore leur Champollion. Cependant, d'après certains résultats déjà obtenus, on peut espérer que, dans un temps peu éloigné, on pourra lire sur les Hétéens des documents émanés des Hétéens eux-mêmes.

HÉTÉRAKIS s. m. (é-té-ra-kiss — du gr. *heteros*, différent; *akis*, pointe). Zool. Genre de vers nématodes, de la famille des Ascarides, caractérisés par leurs trois petites lèvres généralement dentelées et munies de papilles. Ces ascarides, dont les cellules musculaires sont fréquemment reliées les unes a

étant munie sur ses côtés de soies nombreuses, très serrées, et ne présentant pas de traces de segmentation.

HÉTÉROPHTALMIQUE adj. (é-té-ro-ftal-mi-ke — du gr. *heteros*, différent; *ophthalmos*, œil). Physiol. Qui a pour objet la greffe d'un œil d'animal à la place d'un œil humain.

HÉTÉROPHYS s. m. (é-té-ro-friss — du gr. *heteros*, différent; *ophrys*, sourcil). Zool. Genre de protozoaires hélio-zoaires de l'ordre des Acanthocystidés, revêtus d'une tunique, vivant dans les eaux douces ou salées.

HÉTÉROPYLE s. m. (é-té-ro-pi-le — du gr. *heteros*, différent; *pulé*, porte). Bot. Ouverture ménagée à travers les téguments de la graine, au niveau de la chalaze, pour permettre aux vaisseaux extérieurs de pénétrer jusqu'à la plantule.

HÉTÉROSTYLÉ, ÉE adj. (é-té-ro-sti-lé — rad. *hétérostylie*). Bot. Qui se rapporte à l'hétérostylie, qui en présente les caractères : *Plante* HÉTEROSTYLÉE. *Pistil* HÉTÉROSTYLÉ. *La primevère officinale est* HÉTÉROSTYLÉE *dimorphique*.

HÉTÉROSTYLIE s. f. (é-té-ro-sti-li — du gr. *heteros*, différent, et *stulos*, style). Bot. Inégalité de longueur des pistils. Les exemples les plus curieux d'hétérostylie que l'on connaisse sont fournis par deux rubiacées indigènes, le gaillet jaune (*galium verum*) et le *randia fuliginosa*. L'hétérostylie ne se produit pas naturellement dans la même fleur, mais elle consiste en ce qu'il y existe sur un même pied des fleurs à long style (macrostyle) et d'autres avec un style très court. C'est une forme du dimorphisme ou du trimorphisme.

HÉTÉROTRICHES s. m. pl. (é-té-ro-tri-che — du gr. *heteros*, différent; *triz*, cheveu). Zool. Ordre d'infusoires enfermant les Stentorines, les spirostomes, etc., toutes formes caractérisées par : corps entièrement revêtu de cils vibratiles, bouche ouverte près de la face ventrale au fond d'un enfoncement particulier dit *péristome*, et entourée d'une rangée de longs cils rigides disposés en une ligne droite oblique ou spirale; anus débouchant en général à l'extrémité postérieure du corps. On divise les infusoires hétérotriches en trois familles : Bursaridés, Stentoridés, Spirostomidés.

HÉTÉROURE s. f. (é-té-ro-ru — du gr. *heteros*, différent; *oura*, queue). Zool. Genre de vers nématodes dont l'espèce type (*heterowra androphora*) vit en parasite dans l'estomac des Rats. Les hétéroures sont remarquables par l'union dans laquelle vivent les deux sexes, le mâle étant toujours enroulé autour du corps de la femelle.

HÉTÉROXÈNE adj. (é-té-rok-sè-ne — rad. *hétéroxénie*). Bot. Qui se rapporte à l'hétéroxénie, qui en présente les phénomènes : *Champignons* HÉTÉROXÈNES. *Espèce* HÉTÉROXÈNE.

HÉTÉROXÉNIE s. f. (é-té-rok-sé-nî — du gr. *heteros*, différent; *xenos*, hôte). Bot. Phénomène de l'hétéroxénie : *Ce champignon présente le siége a été appelé par M. de Bary* hétéroxie, *dénomination à laquelle M. Tulasne a proposé de substituer celle de* hétéroxénie. (Duchartre).

HÉTHÉENS, peu. le. V. HITTÉENS.

HETTANGIEN, IENNE adj. (et-tan-ji-ain, ie-ne — rad. *Hettange*). Géol. Se dit d'une division du système liasique (groupe sinémurien) située au-dessus du rhétien et dont le type est offert par le grès d'Hettange. L'étage hettangien, ainsi nommé par M. Renevier, n'est autre que l'infralias de beaucoup de géologues et le lias blanc des Anglais.

HETTNER (Hermann-Jules-Théodore), littérateur allemand, né à Leysersdorf, près Lauban (Silésie), le 12 mars 1821. — Il est mort à Dresde le 29 mai 1882. Ses derniers ouvrages sont : *la Correspondance de Schlegel-Tieck* (Brunswick, 1871); *Études italiennes sur l'histoire de la Renaissance* (Brunswick, 1879); *Petits Écrits*, publiés par sa veuve (Brunswick, 1884).

*** HETZEL** (Pierre-Jules), éditeur et littérateur français, né à Chartres le 15 janvier 1814. — Il est mort à Monte-Carlo le 17 mars 1886. Outre les ouvrages cités, il avait publié, toujours sous le pseudonyme de **P.-J. Stahl** : *Histoire d'un âne et de deux jeunes filles* (1842); *Voyage de Virgeri* (1875), ouvrage couronné, comme le précédent, par l'Académie française; *la Famille Chester* (1876); *Voyage autour de la vie de son chien Fricot* (1876); *les Histoires de mon parrain* (1877); *Maroussia* (1878); *les Quatre Filles du docteur Marsch* (1880); *les Quatre Frères de notre général* (1881). Ce dernier volume, couronné, ainsi que Maroussia, par l'Académie, a été suivi d'un autre fort comparable aux *Amours d'un notaire*, que Sainte-Beuve prisait par-dessus tout. Il a, de plus, rédigé entièrement *la Bibliothèque de Mlle Lili*, les textes d'un grand nombre d'albums et fourni de nombreux articles au « Magasin d'éducation ». Hetzel est un des rares écrivains qui aient su donner de l'intérêt à des récits composés pour les enfants et rester littéraires, tout en étant simple et familier. Il excellait dans le conte et la nouvelle, genre dans lequel il n'a été surpassé que par les maîtres : Diderot, Alfred de Vigny, Topffer, Mérimée. « S'il n'a pas tous les dons de ses émules, a dit M. Ed. Scherer, la cruelle précision de Mérimée, le pathétique profond de Xavier de Maistre, le drame d'Alfred de Vigny, il a ses qualités à lui, il a sa note personnelle, originale. L'espace resserré dans lequel il se tient la nouvelle, entendrisant à l'écrivain le développement des situations et des caractères, l'oblige à chercher les compensations dans une invention plus concentrée, dans quelque chose de plus ingénieux, dans une façon de dire plus piquante. Stahl remplit ces conditions. Si j'avais à définir sa manière, je dirais qu'elle consiste dans la nature aimable, la bonhomie tranquille, ce mélange de gaieté et de sentiment que les Anglais appellent *humour*, et, serpentant à travers tout cela, une petite veine de morale bien humaine, bien pratique, une sagesse que l'expérience du monde n'a rendue ni pédante, ni amère. Il en est répandu quelquefois le plaisir qu'il doit y avoir à conter ainsi, à laisser aller son esprit à ces inventions gracieuses, sa plume à ces récits faciles, prenant tous les tons au gré de l'humeur du moment, allant de l'espièglerie à l'attendrissement, de l'accès de bonne humeur à la leçon discrète. » — Son fils, Louis-Jules Hetzel, né à Paris en 1847, et qui, depuis 1867, était associé à son père, est devenu, à la mort de celui-ci, le chef de la maison Hetzel. Il a été nommé adjoint au maire du VIe arrondissement de Paris et conseiller municipal supérieur de revision à l'Exposition universelle de 1889.

*** HEUGLIN** (Théodore n'), voyageur allemand, né à Hirschlanden (Wurtemberg) le 20 mars 1824. — Il est mort à Stuttgart le 5 novembre 1876. Il a publié en dernier lieu : *Voyage en Abyssinie, au Soudan et dans le Kordofan* (1868); *Voyage dans la région du Nil Blanc et de ses affluents de l'Ouest* (1869); *Voyage dans l'Océan atlantique* (1872-1874, 3 vol.); *Voyage dans le Nord-Est de l'Afrique* (1877, 2 vol).

HEULHARD (Louis-Octave-Arthur), écrivain français, né à Lormes (Nièvre) en 1849. — Depuis 1878, il a publié : *le Journal de Collelet* (1878, in-4°); *le Bi-centenaire de la mort de Corneille* (1884, in-12); *Rabelais et son maître* (1884, in-8°); *Scènes de la vie fantaisiste* (1884, in-12); *Jean Monnet, libraire-éditeur de spectacles au* XVIIIe *siècle* (1885, in-8°); *Rabelais chirurgien* (1885, in-16); *Bravos et Sifflets* (1886, in-12).

*** HEURE** s. f. — *Ampère-heure, carcel-heure*, Expressions signifiant intensité de courant d'un ampère, intensité lumineuse d'un carcel, maintenues pendant une heure : *Cet éclairage revient à cinq centimes par* CARCEL-HEURE. Dans toutes les expressions analogues, le mot *heure* signifie elliptiquement maintenu pendant une heure ».

— *Heure universelle*. L'extension des relations internationales par les chemins de fer, les télégraphes, demain par le téléphone, ne pouvait manquer d'appeler l'attention sur les singulières fâcheries qui accompagnent du changement d'heure à chaque frontière d'Etat, et souvent même d'une localité à l'autre dans l'intérieur de la même Etat. Un télégramme parti, par exemple, de Paris à midi, arrivera à Londres à 11 h. 51 et à New-York à 6 h. 56 du matin. Ces changements d'heure entraînent forcément des changements de date. Quand, dans certaine partie de Paris le *mercredi* à 6 heures du matin ; c'est le *mardi* à 10 h. 56 du soir qu'il arrive à New-York. — Les grands centres de commerce, ajoute M. Faye, recevant à chaque instant des avis de toute nature, des ordres de vente, d'achat, etc., provenant de toutes les parties du monde, ont senti également et même avec plus de force le besoin d'une heure uniforme pour éviter la diversité des heures et des dates locales. »

C'est le gouvernement des Etats-Unis qui a pris l'initiative d'une proposition à ce sujet, et commencement de 1883, il a demandé aux autres Etats s'ils agréeraient qu'une convention se réunît à Washington pour résoudre la question de l'heure universelle. Le gouvernement français, après avoir consulté l'Académie des sciences, accepta la convocation. Cet acte important ne refusa de prendre part à ce congrès, pour lequel date fut prise en 1884. Entre temps, sur la proposition de Saint de Hambourg, l'Association géodésique internationale, dont la conférence devait se réunir à Rome en octobre 1883, fut chargée de la question, à laquelle on en adjoignit deux autres : 1° l'unification du méridien de départ pour la géographie et la navigation ; 2° la propagation du système métrique auquel manque l'accession définitive de deux grandes puissances de l'Europe : l'Angleterre et la Russie.

La conférence de Rome proposa d'adopter pour l'heure universelle l'heure astronomique de Greenwich. En désignant par L la longitude comptée de 0 à 24 heures à partir du méridien de Greenwich en allant vers l'E., la formule qui relie le temps universel au temps civil local est :

temps univ. = temps local — (L + 12 h.).

Au second membre de cette formule qui donne l'heure, il faut ajouter un jour pour avoir la date exacte, si la longitude du lieu est à l'ouest de Greenwich, c'est-à-dire si cette longitude est entre 12 heures et 24 heures, ou, si l'on veut, entre 180° et 360°.

M. Faye, dans une communication à l'Académie des sciences, a fait remarquer quelques inconvénients graves présentés par le système du congrès et a indiqué le moyen de les faire disparaître par des modifications très simples. D'abord la nécessité d'ajouter un jour à la date locale en tout lieu situé à l'O. de Greenwich est un tant soit peu entendue et revient à l'ancienne manière de compter les longitudes : de 0 à 12 heures positivement (+) à l'E., négativement (—) à l'O. ; tout le monde est maintenant familiarisé avec les signes + et — dont l'usage est universel. Ensuite, ce qui est plus important, il aurait mieux prendre pour heure universelle l'heure civile de Greenwich au lieu de l'heure astronomique, dont elle fait commencer la journée à minuit et non à midi. En effet, les astronomes n'éprouvent pas plus de difficulté à se servir de l'une que de l'autre, et, lors de l'établissement du calendrier républicain, ils avaient adopté l'heure civile. L'année suivante, presque tout le monde au minuit qui suit l'équinoxe d'automne. Le public, lui, ne connaîtra jamais que l'heure civile, la seule dont il ait besoin. D'un autre côté, dans le système de la conférence, l'heure locale présenterait avec l'heure universelle la différence maximum d'une partie le plus peuplée du monde civilisé ; en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Espagne, en Italie, l'heure universelle serait à peu près minuit en plein midi. C'est au beau milieu de l'Océan Pacifique, où il n'y a personne, que l'heure locale s'accorderait avec l'heure universelle. « Si, au contraire, dit M. Faye, on adoptait la proposition, l'heure universelle serait identiquement l'heure civile et celle des chemins de fer en Angleterre ; elle serait à 30 minutes près ; il en sera de même dans une bonne partie de l'Europe à une heure près. Si notre pays conserve le méridien de Paris qui se rattache chez nous à d'immenses travaux, à des traditions séculaires, et qui fait partout ainsi dire, de l'individualité scientifique de la France, ce méridien ne gênerait en rien l'adoption universelle de l'heure de la conférence... On aurait tout simplement à se rappeler que l'heure universelle est en retard de 9 minutes sur celle de Paris. »

Quant à la question du méridien universel et à l'adoption du système métrique, M. Faye ajoute : « Un sentiment élevé l'a animé. Ces questions ont été résolues par les savants réunis sur le sol même de l'Egypte. Un autre sentiment, plus général encore, a dicté leurs décisions. Il a fait naître, il a développé, il a mûri dans l'intérieur du même Etat. Un télégramme parti, par exemple, de Paris à midi, arrivera à Londres à 11 h. 51 et à New-York à 6 h. 56 du matin. Ces changements d'heure entraînent forcément des changements de date. Quand, dans certaine partie de Paris le *mercredi* à 6 heures du matin ; c'est le *mardi* à 10 h. 56 du soir qu'il arrive à New-York. — Les grands centres de commerce, ajoute M. Faye, recevant à chaque instant des avis de toute nature, des ordres de vente, d'achat, etc., provenant de toutes les parties du monde, ont senti également et même avec plus de force le besoin d'une heure uniforme pour éviter la diversité des heures et des dates locales. »

La conférence internationale de Washington pour l'heure universelle. Les pays voisins de la France ont adopté une heure nationale parfaitement définie, qui est employée, à l'exception de quelques cas, dans tous les actes de la vie publique et privée. En France, il règne une certaine confusion qui est fort gênante pour tout le monde, et en particulier, pour ceux qui s'occupent de déterminations scientifiques précises. Il y a, en effet, dans chaque localité un moins deux heures différentes concernement en usage : 1° *l'heure de Paris* en temps moyen, qui est en retard fixe de 9 minutes ; 2° l'heure légale, qui est en retard de plus d'une heure. Nous ne parlons pas ici du temps vrai marqué par les cadrans solaires, dont chacun diffère de toutes les indications à celles du temps moyen par une correction qui, en certaines saisons, dépasse un quart d'heure. Il ne saurait exister plus que deux heures : l'heure de Paris et l'heure locale, entre lesquelles l'écart atteint, à Nice par exemple, 25 minutes. Passé de la première sur la seconde, et 32 minutes 41 secondes à Brest par défaut. En imposant à tous les pays de l'Europe occidentale cet donc au maximum un écart d'une demi-heure environ que l'on établit entre l'heure civile et l'heure légale. Cette mesure ne peut évidemment entraîner aucun inconvénient sérieux et n'introduirait dans les habitudes des populations qu'un changement à peine appréciable et hors de toute proportion avec les avantages résultant de l'unification de l'heure. Sur la proposition de M. Laussedat, président du congrès tenu à Oran en 1887 par l'Association française pour l'avancement des sciences, la section d'astronomie a adopté à l'unanimité un vœu dont voici les articles fondamentaux :

« Le gouvernement français serait respectueusement invité à prendre les mesures nécessaires pour que l'heure moyenne du méridien de Paris soit employée exclusivement sur toute l'étendue du territoire de la République ; à cet effet, les compagnies des chemins de fer devraient s'entendre avec M. le directeur de l'Observatoire de Paris pour obtenir, aussi souvent qu'elles en auraient besoin, communication de l'heure à une seconde près. Cette heure serait celle que devraient marquer les cadrans extérieurs des gares aussi bien que les cadrans intérieurs.

« Les municipalités des villes seraient invitées elles-mêmes à faire régler leurs horloges sur l'heure des chemins de fer, qui prendrait le nom d'*heure nationale*...

« Aux gares ou stations frontières de chaque ligne il y aurait deux cadrans, l'un pour l'heure nationale, l'autre pour l'heure du pays voisin ; et les gouvernements étrangers seraient priés de prendre les mêmes dispositions aux extrémités de chacune de leurs lignes. »

Aucune mesure n'a été prise jusqu'ici pour donner satisfaction au reste des congrès d'Oran.

*** HEUSCHLING** (Philippe-François-Xavier-Théodose), économiste belge, né à Luxembourg le 21 mars 1802. — Il est mort le 23 mai 1883 à Bruxelles.

*** HEUSINGER** (Charles-Frédéric), médecin allemand, né à Farnroda (Saxe-Weimar), près d'Eisenach, le 28 février 1792. — Il est mort à Marbourg le 1er mai 1883. Son dernier ouvrage est intitulé : *la Géophagie ou chlorose des tropiques* (Cassel, 1852).

*** HEUZEY** (Léon), archéologue français, né à Rouen en 1831. — Depuis 1875, il est devenu conservateur des antiques au musée du Louvre, membre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de M. du Sommerard, le 24 avril 1885, et officier de la Légion d'honneur. Ses derniers ouvrages sont : *Les Fragments de Tarse au musée du Louvre* (1877, in-4°); *Nouvelles Recherches sur la Terre cuite grecque* (1879, in-8°); *les Figurines antiques de terre cuite au musée du Louvre* (1878-1883, in-4°); *Catalogue des figurines du Louvre* (1883, in-12); *Opérations militaires de Jules César* (1886, in-4°); *l'Architecture chaldéenne et les Découvertes de M. de Sarzec, consul de France à Bagdad* (1885-1887, in-8°).

HEXÉPIQUE adj. (è-gzé-pi-ke — *hexa*, six). Chim. Se dit d'un acide complexe six fois de carbone dans sa molécule $C^6H^{12}O^7$, et résultant de l'oxydation du sucre par l'azotate de cuivre avec élimination d'eau par Bertrand (1887, in-8°). Il a publié *les Découvertes en Chaldée*, par M. E. de Sarzec, consul de France à Bagdad (1885-1887, in-fol).

HEXÉRIUS (Lucas), écrivain hongrois, né à Heves le 20 décembre 1843. Il débuta comme rédacteur du « Pester Lloyd » (1865), puis fonda la revue *Magyar Szemle* (Revue hongroise) (1875). Il a surtout écrit des nouvelles remarquables par leur tournure humoristique, qui dénotent un réel talent d'observation. Ecrites en langue allemande et signées du pseudonyme **Oscle Tom**, elles ont été réunies sous les titres : *Nouveau Livre limite* (Stuttgart, 1884) ; *Nouveau Livre d'histoires naturelles* ; *Du côté du soleil* (1884). Son principal ouvrage, *Histoire d'un compagnon tailleur Andreas Jelky dans quatre parties, du monde* (1875), a été traduit en allemand : *Amanuecando*, recueil d'études humoristiques sur l'Italie (1887-1888). Enfin Hexérius a été le collaborateur régulier de la rédaction du bel ouvrage paru en même temps en langue allemande et en langue hongroise : *Hongrie illustrée* et l'un des fondateurs de la feuille humoristique hongroise *Borszszem Janko*.

HEWETT (W.-N.-W.), marin anglais, né en 1834, mort le 10 mai 1888. Il fit ses premières campagnes pendant les opérations du siége de Sébastopol. Vice-amiral en 1884, il exerça plusieurs commandements importants et fut chargé d'une mission spéciale près du roi d'Abyssinie avec lequel il conclut, en 1884, au nom de l'Angleterre de l'Egypte, un traité d'amitié qui déterminait les frontières entre l'Egypte et l'Abyssinie. Plusieurs années avant confié la direction des grandes manœuvres d'instruction, et c'est lui qui conduisit en 1888 son escadre sur les côtes d'Italie et prononça dans divers banquets, à Naples et à Gênes, des discours à sensation en faveur de l'alliance anglo-italienne.

HEXACYCLIQUE adj. (è-gzi-kli-ke — rad. *hexacycle*). Chim. Se dit d'un acide complexe contenant dans sa molécule six atomes de carbone. ‖ Syn. de CAPROYLIQUE.

— **Encycl.** Les *hexacides* $C^6H^{12}O^2$ sont, d'après la théorie, au nombre de cinq isomères ; il y en a quatre connus :

1° *Hexane* ou *hydrure* d'α-hexyle de Pelouze et Cahours, liquide incolore mobile, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, bouillant à 71°,5 ; existe dans les pétroles d'Amérique :

$$CH_3-(CH_2)^4-C\begin{matrix}H\\O\end{matrix}$$

2° *Éthyle-isobutyle*

$$C^2H^5-(CH^2)^2-C\begin{matrix}CH^3\\CH^3\end{matrix}$$

bouillant à 62°, obtenu en combinant par le sodium un mélange d'iodure d'éthyle et d'iodure d'isobutyle ;

3° *Diisopropyle*, bouillant à 58°, obtenu par l'action du sodium sur l'iodure d'isopropyle ;

4° *Triméthyléthylméthane*

$$CH^3-C\begin{matrix}CH^3\\CH^3\\H\end{matrix}$$

liquide bouillant vers 45°, obtenu par l'action du zinc-éthyle sur l'iodure de butyle tertiaire ;

5° *Le diéthylméthylméthane*

$$C^2H^5-C\begin{matrix}CH^3\\CH^3\\H\end{matrix}$$

n'a pas été préparé.

HEXÉPIQUE adj. (è-gzé-pi-ke — *hexa*, six). Chim. Se dit d'un acide complexe six fois de carbone dans sa molécule $C^6H^{12}O^7$, et résultant de l'oxydation du sucre par l'azotate de cuivre avec élimination d'eau par Bertrand (1887, in-8°). Il a publié *les Découvertes en Chaldée*, par M. E. de Sarzec, consul de France à Bagdad (1885-1887, in-fol).

HEXÉRIUS (Lucas), écrivain hongrois, né à Heves le 20 décembre 1843. Il débuta comme rédacteur du « Pester Lloyd » (1865), puis fonda la revue *Magyar Szemle* (Revue hongroise) (1875). Il a surtout écrit des nouvelles remarquables par leur tournure humoristique, qui dénotent un réel talent d'observation. Ecrites en langue allemande et signées du pseudonyme **Oscle Tom**, elles ont été réunies sous les titres : *Nouveau Livre limite* (Stuttgart, 1884) ; *Nouveau Livre d'histoires naturelles* ; *Du côté du soleil* (1884). Son principal ouvrage, *Histoire d'un compagnon tailleur Andreas Jelky dans quatre parties, du monde* (1875), a été traduit en allemand : *Amanuecando*, recueil d'études humoristiques sur l'Italie (1887-1888). Enfin Hexérius a été le collaborateur régulier de la rédaction du bel ouvrage paru en même temps en langue allemande et en langue hongroise : *Hongrie illustrée* et l'un des fondateurs de la feuille humoristique hongroise *Borszszem Janko*.

HEXOYLÉNE s. m. (è-gzo-i-lè-ne — rad. *hexyle*). Chim. Hydrocarbure C^6H^{10} isomère du diallyle et homologue normal du valérylène, doué d'une odeur alliacée. Il prend naissance dans les grandes manœuvres d'instruction, et c'est lui qui conduisit en 1888 son escadre sur les côtes d'Italie et prononça dans divers banquets, à Naples et à Gênes, des discours à sensation en faveur de l'alliance anglo-italienne.

HEXYLAMINE s. f. (è-gzi-la-mi-ne — rad. *hexyle* et *amine*). Chim. Amine correspondant à un des alcools hexyliques.

*** HEXYLE** s. m. (e-gzi-le — du gr. *hexa*, six). — Chim. Nom générique des hydrocarbures contenant dans sa molécule six atomes de carbone. ‖ Syn. de CAPROYLE.

— **Encycl.** Les principaux composés dans lesquels se trouve le radical *hexyle* C^6H^{13} sont : les *hexanes* ou *hydrures d'hexyle*, les *alcools hexyliques* ou *hydrates d'hexyle*, les *éthers hexyliques, chlorures, bromures, iodures d'hexyle*.

Comme tous les radicaux univalents, l'hexyle n'existe pas à l'état de liberté, mais ce radical double constitue le *dihexyle*, liquide, incolore, huileux, bouillant à 202°, insoluble dans l'eau, obtenu en décomposant par le courant électrique l'œnanthylate de potasse. *L'hydrure de lauryle, azotate de lauryle* de Pelouze et Fremy des pétroles d'Amérique et bouillant vers 245°, est un isomère du dihexyle.

HEXYLÈNE s. m. (è-gzi-lè-ne — du gr. *hexa*, six ; terminaison *ylène*, des carbures éthyléniques). Chim. Hydrocarbure éthylénique contenant six atomes de charbon dans sa molécule.

— **Encycl.** Les *hexylènes* C^6H^{12} seraient, selon les prévisions de la théorie, au nombre de quinze isomères ; cinq seulement sont déterminés avec certitude par l'expérience, bien que l'analyse ait donné souvent des carbures ayant cette composition.

1° Le *butylethylène*

$$CH-C^4H^7$$
$$\|$$
$$CH^2$$

liquide, incolore, bouillant à 69°, ne fixant pas à froid l'acide chlorhydrique ; il s'obtient par l'action de la potasse sur le chlorure d'hexyle normal et primaire, ou sur le chlorure secondaire résultant de l'action du chlore sur l'hexane du pétrole ;

2° Le *méthylpropyléthylène*

$$CH-C^3H^7$$
$$\|$$
$$CH-CH^3$$

liquide, incolore, bouillant vers 70° et fixant directement l'acide chlorhydrique et l'acide iodhydrique. Ce corps, identique avec le β-hexylène que Wankiyn et Erlenmeyer ont obtenu en partant de la mannite, s'obtient en chauffant à 100° une solution alcoolique de potasse avec l'iodure de β-hexyle ;

3° Le *diméthyléthyléthylène*

$$C-C^2H^5$$
$$\|$$
$$CH-CH^3$$

liquide, incolore, bouillant vers 70°, se transformant sous l'action de l'acide sulfurique dilué en un produit de condensation qui ne distille que vers 200° ; il résulte de l'action de la potasse sur l'iodure de diéthylméthylcarbinol ;

4° *L'éthyldiméthyléthylène*

$$C-CH^3$$
$$\|$$
$$C-C^2H^5$$

liquide, incolore, bouillant vers 66°, condensable comme le précédent et obtenu de même, mais en partant de l'iodure de dimethylpropylcarbinol ;

5° Le *tétraméthyléthylène*

$$C(CH^3)^2$$
$$\|$$
$$C(CH^3)^2$$

liquide, bouillant à 73°, fixant facilement l'acide chlorhydrique, les acides analogues et le brome ; obtenu comme les précédents, mais en partant de l'iodure de dimethylisopropylcarbinol.

HEXYLIQUE adj. (è-gzi-li-ke — rad. *hexyle*). — Chim. Se dit des composés et particulièrement des alcools qui contiennent le radical hexyle. ‖ Syn. de CAPROYLIQUE.

— **Encycl.** Les *alcools hexyliques* $C^6H^{13}.OH$ doivent être, d'après la théorie, au nombre de dix-sept isomères. Huit d'entre eux sont bien déterminés ce sont :

L'alcool hexylique normal

$$CH^3-(CH^2)^5-OH\ ;\ CH^2.OH$$

bouillant à 156° et correspondant à l'acide caproïque, dont le point d'ébullition est 202° ;

Le méthylbutylcarbinol

$$CH^3-(CH^2)^3-CH-\begin{matrix}OH\\CH^3\end{matrix}$$

ou *alcool β-hexylique* liquide, incolore, bouillant à 137° et dérivant de la manite ;

L'éthylpropylcarbinol

$$CH^3(CH^2)^2CH-\begin{matrix}OH\\CH^3\end{matrix}$$

liquide, bouillant à 134° ;

L'alcool pinacolique

$$(CH^3)^3\equiv C-CH-\begin{matrix}OH\\CH^3\end{matrix}$$

Le diméthylpropylcarbinol

$$CH^3-\underset{CH^3}{\overset{CH^3}{C}}-\underset{H}{\overset{OH}{C}}H^2\ \text{(iso)}$$

liquide, bouillant à 115° ;

Le méthylisopropylcarbinol

$$CH^3-\underset{H}{\overset{OH}{C}}-\underset{CH^3}{\overset{CH^3}{C}}H^2$$

liquide, bouillant à 118° ;

Le diéthylméthylcarbinol

$$C^2H^5-\underset{CH^3}{\overset{OH}{C}}-C^2H^5\ \text{(iso)}$$

liquide, bouillant vers 150°, qui est l'alcool α-hexylique obtenu en partant de l'hexane des pétroles américains ; deux nouveaux, l'un appelé *alcool isohexylique* bouillant entre 135° et 140°, et l'autre non dénommé bouillant entre 125° et 129°, ont été signalés.

On a étudié un grand nombre d'éthers des alcools « et β-hexyliques qui ont été découverts les premiers en 1862, l'un par Pelouze et Cahours, l'autre par Wankiyn et Erlenmeyer.

*** HEYDT** (Auguste VON DER), homme d'Etat prussien, né à Elberfeld le 15 février 1801. — Il est mort à Berlin le 13 juin 1874. Lorsque le gouvernement voulut se procurer les ressources nécessaires à la guerre de 1866, sans établir de nouveaux impôts, M. Heydt rentra au ministère des Finances et sut s'acquitter de cette tâche difficile ; il proposa, et fit adopter à cet effet la loi d'indemnité, et en même temps rétablir le fond d'Etat sur de nouvelles bases. Il quitta le pouvoir en octobre 1869.

**** HEYLLI** (Antoine-Edmond Poinsot, dit Georges D'), littérateur français, né à Nogent-sur-Seine (Aube) le 16 août 1833. — Depuis les ouvrages que nous avons mentionnés, il a publié : *Télégrammes militaires de Gambetta* (1871, in-18); *Histoire intime de la Comédie-Française*, de 1852 à 1871 (1878, in-8°); *la Comédie-Française à Londres*, d'après les journaux inédits de E. Got et de M. Francisque Sarcey (1880, in-16) ; *Théâtre des boulevards*, réimprimé pour la première fois et précédé d'une notice (1881, 2 vol. pet. in-12); *Rachel d'après sa correspondance* (1882, in-8°). On lui doit aussi de nombreuses notices sur divers sociétaires du Théâtre-Français : *Bressant, Delaunay, Arnould-Plessy, Madeleine Brohan, Joanssain* ; les monographies *la Comédie-Française*, *l'Opéra*, et *l'Opéra-Comique*, insérées dans « Foyers et Coulisses », et enfin la réimpression du *Théâtre choisi de Sedaine, Marsollier, Dufresny, Le Sage, Regnard, Grétry*, etc. Il a été en 1876 *la Gazette anecdotique*, recueil bimensuel de curiosités biographiques, bibliographiques et théâtrales, entré en 1880 dans sa quatorzième année d'existence. Il a aussi composé et mis à jour *son Dictionnaire des pseudonymes* (1887, in-18).

HEYMANS (Adrien-Joseph), peintre belge, né à Anvers le 11 juin 1839. Élève de l'académie des Beaux-Arts de sa ville natale, il compléta ses études artistiques à Paris et à Londres. Il débuta en 1875 avec *Un cauchemar de soleil dans la lande* (musée de Gand). Des tableaux qu'il exposa en 1877 à Gand, en 1878 à Bruxelles, et, cette même année, deux toiles qu'il envoya à l'Exposition universelle de Paris, *Effet de nuit* et *Souvenirs de la Hollande*, attirèrent sur lui l'attention. En 1880, il organisa à Bruxelles une exposition comprenant une soixantaine de ses œuvres, qui le classèrent parmi les meilleurs paysagistes de son pays. Parmi les plus remarquables, nous citerons : *le Retour du troupeau*, *le Lever de la Lune sous marines* ; *Lever de soleil*, *Paysage d'hiver*, *Vaches dans la lande*, *Matin de printemps* (musée de Gand) ; *le Marais*, *le Soir*, *Tempête de neige*, etc.

*** HEYSE** (Théodore-Frédéric), philologue allemand, né à Oldenbourg le 8 octobre 1803. — Il est mort à Florence le 10 février 1884.

*** HEYSE** (Jean - Louis - Paul), poète et écrivain allemand, fils du précédent, né à Berlin le 15 mars 1830. — M. Heyse a continué de publier des nouvelles en prose : *Nouvelles Italiennes* (1878) ; *Nouvelles Nouvelles morales* (1878) ; *la Chose en soi et Autres Nouvelles* (1879) ; *Mme de F...* et *Nouvelles romaines d'un célibataire*, *Nouvelles* (1880) ; *le Livre de l'amitié* (1883), avec une suite en 1884 ; etc. On lui doit aussi un grand nombre de pièces et de poésies lyriques allemandes avec H. Kurtz et L. Laistner (1871 - 1884) ; *Trésor de nouvelles de l'étranger* (Munich, 1872) ; *Livre d'esquisses* (Berlin, 1877) ; *la Madone au bois des Oliviers* (1879) ; *la Salamandre* (1879) ; *Vers de ville* (1880) ; *Nouveau Livre des poètes de Munich* (Stuttgart, 1882). Parmi ses œuvres dramatiques, qui plaisent en général plus à la lecture qu'à la représentation, plusieurs ont cependant obtenu des succès à la scène : citons, outre celles que nous avons mentionnées : *le Comte de Kongmark* et *Elfriede* (1877) ; *Alcibiade, la Fin de don Juan*, tragédies ; *Hans Lange, les Femmes de Schorndorf* (1881) ; *la Mesure de la raison*, *la Fiancée des Français*, *le Droit du plus fort*. M. Heyse est un écrivain philosophe dont les tendances étaient restées assez obscures jusqu'à ces derniers temps ; elles semblent s'être affirmées dans son roman *Enfants du monde* (*Kinder der Welt*), paru à Berlin en 1873, où il a voulu réhabiliter l'athéisme et même prouver la supériorité intellectuelle et morale des athées. On lui doit encore : un autre roman, *Au Paradis* (1875), des études sur la littérature italienne (*Antologia dei moderni poeti italiani*), des traductions de Leopardi, de Giuseppe Giusti, etc. A propos de cet écrivain de valeur, nous ferons remarquer que les Allemands, qui reprochent à notre littérature d'être immorale, n'ont rien à nous envier sous ce rapport : dans les œuvres de M. Heyse en particulier on trouve plus d'une situation qui choquerait le goût français.

HIAMEN, ville de Chine. V. AMOÏ.

HIC JACET LEPUS (*C'est là que gît le lièvre*), proverbe latine employée dans le sens de : c'est là qu'est la difficulté.

HICKS - BEACH (sir Michael - Edward), homme politique anglais, né à Londres en 1837. Après avoir terminé ses études à Eton et à Oxford et obtenu le titre de « master of Arts », il fut élu, comme conservateur, député à la Chambre des communes par le comté d'East - Gloucester en 1864. Ses connaissances étendues, son talent d'orateur, le firent remarquer et lui valurent d'être nommé, en 1868, sous-secrétaire d'Etat pour l'Intérieur dans le ministère Disraeli ; mais au bout de quelques semaines, en décembre 1868, il quitta ces fonctions, lors de la chute de ce cabinet. Lorsqu'en 1874 M. Disraeli fut appelé à former un nouveau ministère, il donna à sir Hicks-Beach le poste de secrétaire principal pour l'Irlande, qu'il conserva quatre ans. Le 1er février 1878, à la suite du dissentiments sur la question d'Orient, le comte Carnarvon ayant quitté le ministère, sir Hicks-Beach le remplaça aux Colonies, qu'il administrava avec énergie et habileté jusqu'au moment où le ministère Beaconsfield quitta le pouvoir, en avril 1880. Au mois de juin 1885, sir Hicks-Beach fut nommé chancelier de l'Echiquier dans le cabinet Salisbury et conserva ce poste jusqu'à la démission du ministère le 27 janvier 1886. Des le 3 août de la même année, le marquis de Salisbury ayant été chargé de former un nouveau ministère, sir Hicks-Beach fut appelé à en faire partie comme secrétaire en chef du lord-lieutenant d'Irlande. Atteint de la cataracte, il donna sa démission le 5 mars 1887.

HICKS-PACHA, officier anglais, né vers 1819, mort au Soudan en novembre 1883. Il entra en 1849 dans l'armée de Bombay, dans les rangs de laquelle il a fait la campagne de 1857-1859 et plus tard dans celle de Rohilcund sous les ordres du général Penny ; il prit part, en 1867-1868, à l'expédition d'Abyssinie, pendant laquelle il assista à la prise de Magdala. Il prit sa retraite comme colonel de l'armée de l'Inde, et, au commencement de 1883, il accepta du service dans l'armée du khédive, qui le nomma au commandement en chef du corps expéditionnaire destiné à combattre le Mahdi. Il remporta d'abord quelques succès près de Morabia sur quelques bandes rebelles, puis il remonta le Nil avec 10.500 hommes de troupes égyptiennes dans la direction d'El-Obeïd, ou était le gros des rebelles. Vers le milieu de novembre, Hicks-pacha, qui déjà avait saisi quelques traces de trahison parmi ses troupes et doutait de la fidélité de son chef d'état-major, Hassan, Alladeen, arriva en vue du dangereux défilé de Kashagil et fit halte. C'est là que le désastre l'attendait. Deux mois auparavant, Hassan, un soldat allemand, attaché à l'expédition, avait déserté et était allé signaler l'approche d'Hicks-pacha au Mahdi. Une embuscade avait été organisée dans le défilé. La colonne égyptienne fut prise entre deux feux ; elle fut anéantie après une résistance désespérée. Les officiers de l'état-major européen périrent tous en combattant ; H